



INTERPELLATION

Auteur	Christine Pustel, Les Vert.e.s, Delphine Michaud, Le Centre, Yvan Arlettaz, PLR/FDP et Marie-Soline Rouvinez, PS
Objet	Quid du financement du nouveau système d'exploitation informatique (DPI) des hôpitaux valaisans.
Date	19/12/2025
Numéro	2025.12.602

Nos 2 hôpitaux valaisans (HRC et HVS) ont leur système d'exploitation informatique qui devient obsolète dans les deux à trois années à venir.

Dans l'absolu, ce sont les budgets de fonctionnement et les fonds propres des hôpitaux concernés qui prennent en charge le financement du changement du système informatique.

Or l'HRC n'a pas de fonds propres, il est financé par les revenus de la LaMal et les PIG des deux cantons valaisans et vaudois et son taux d'endettement est déjà très important.

Quant à l'HVS, ce dernier est en plein processus d'investissement et de restructuration de tout son parc immobilier et de ses services. Même s'il a encore des fonds propres, ils fondent rapidement comme neige au soleil au fur et à mesure que les travaux qui se réalisent.

En lien avec cette problématique informatique, le canton de Vaud avait déjà prévu une provision de 50 millions pour le CHUV et la FHVi, afin d'aider au financement du DPI. Mais du fait des économies à faire, il les a réaffectés pour participer à l'équilibre de son prochain budget.

Conclusion

Compte tenu de tous les éléments précités, comment le CE compte-t-il se positionner ? Envisage-t-il un fond pour aider nos hôpitaux le moment venu ? Si oui, sous quelle forme : fond dédié DPI ? PIG dédiée DPI ? Subvention unique spécifique DPI ? Fond de compensation ? Autre ? Le CE intervient-il dans le choix du futur système et utilise-t-il le choix des hôpitaux pour influencer le montant éventuellement dédié ?